

Nos valeurs

« Rechercher
l'ouverture en toutes
circonstances,
en considérant
qu'il faut travailler
avec les autres. »

- ▶ Être bienveillant, c'est à dire prendre soin de la personne vulnérable et favoriser son expression.
- ▶ Être cohérent dans l'action en étant rigoureux dans les décisions, en les anticipant et en les préparant avec soin avec les personnes concernées.
- ▶ Développer une vie associative dynamique.
- ▶ Apporter une réponse aux attentes et besoins de la personne en situation de handicap et de ses proches : construite et concertée avec elle, sa famille et son environnement.
- ▶ Garantir un parcours de vie adapté et sans rupture.
- ▶ Être persévérant en permettant à chacun de progresser à son rythme.
- ▶ Favoriser la formation de chacun dans le domaine qui lui est propre, proposer des espaces de rencontre et de réflexion afin de mieux répondre aux enjeux du soin, aux défis sociaux et éducatifs ainsi qu'à l'évolution des besoins.



*L'aide soignante,
une présence
constante et attentive.*

OUVERTURE DE L'ASSOCIATION VERS L'EXTÉRIEUR

S'ouvrir vers l'extérieur, cela signifie à la fois sortir des établissements, par exemple, s'inscrire et participer à la vie du village comme tout autre habitant, mais également, laisser entrer l'extérieur dans l'association et les établissements, par exemple, organiser des portes ouvertes.

LA BIENVEILLANCE

C'est-à-dire « prendre soin » de la personne vulnérable, être à l'écoute de ses besoins, ses envies, ses attentes et être attentif à s'y adapter aussi régulièrement que nécessaire.

LA COHÉRENCE

C'est être compréhensible et de bon sens dans les actions qui sont menées pour et avec la personne pour la rassurer et gagner sa confiance.

C'est aussi garantir la continuité dans le parcours de vie de la personne handicapée.



*La chorale du foyer
de Courtes-Vernoux,
« Les Voix du Cœur » lors
des Estivales 2016*

Nos valeurs

« Cultiver le respect, un esprit d'équipe et une culture commune de l'engagement permettant à toutes les parties prenantes de collaborer au même projet dans une responsabilité partagée et une estime réciproque. »

- Reconnaître la dignité de toute existence humaine, en permettant à chacun de rester sujet et acteur de son histoire pour construire ou reconstruire son existence et s'ouvrir aux autres.
- Aider chaque personne en situation de handicap et ses proches à trouver des solutions personnalisées au sein ou hors de l'Adapei de l'Ain.
- Apporter à chaque personne l'aide qu'elle peut espérer pour traverser les difficultés dans un esprit de solidarité.
- Accueillir et accompagner chaque personne dans sa singularité en respectant ses habitudes de vie, en tenant compte de ses liens et de son environnement, en respectant ses convictions.
- Dispenser avec compétence soins et accompagnements en recherchant les techniques et les attitudes les mieux appropriées à chacun.



*Lâcher de ballons
à l'occasion des 20 ans
de la MAS des Montaines.
Une vraie fête de famille !*



*Un arbre à paroles à l'IME
les Muscaris*

*Création d'une fresque à
l'IME Georges-Loiseau*

LE RESPECT DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Cela signifie le respect de son identité / de ses droits et de ses devoirs / de ses souhaits, de ses envies, de ses demandes / de sa parole, de ses choix / de son rythme (par exemple : respect du rythme de vie des personnes handicapées vieillissantes qui peut être plus lent ou respect du rythme d'apprentissage...) / de son intégrité morale et physique.

LE RESPECT DES FAMILLES ET DES PROCHES AIDANTS

En s'adressant à eux avec humilité et simplicité, sans jugement. Être dans l'échange et considérer la famille (ou le proche aidant) comme un partenaire et reconnaître ses compétences. Respecter leur parcours de vie.

LE RESPECT DES PROFESSIONNELS

Le respect ne peut pas s'exercer dans un sens seulement. Pour pouvoir respecter, il faut aussi être respecté. C'est l'idée de mettre en œuvre un cercle vertueux : je respecte les autres donc je suis respecté par les autres.

